

GRB2MC - Introduction

Introduction

Introduction

ATTENTION : Register for this programme through the institution responsible for its administrative management, i.e. [ULB](#), not through the UCLouvain Enrolment Office.

GRB2MC - Teaching profile

Learning outcomes

The Advanced Joint Master in Risk Management and Well-Being in the Workplace is designed to respond to the training needs of different categories of professionals in the field of safety in the work environment who must comply with the law on well-being of workers at work (1996) and the associated orders. The decree of 2003 defines the training requirements for three kinds of advisers in the specialized safety areas of ergonomics, industrial hygiene and psycho-social aspects of work including violence and moral or sexual harassment at work. The law stipulates that training in these three areas should be organized in the same way, including basic multidisciplinary training of 120 hours and specialized modules of 280 hours. Another decree about to be published uses this model (120+280) for the training of advisers in safety at work. To date, there is no programme in the French-speaking Community which satisfies these requirements, yet there is growing demand from business.

The aim is to provide the necessary training in an inter-university framework. In view of the fact that people currently undertaking such work must be regularized (by the end of 2009 at the latest) and of the pressing need for health and safety departments to be able to inform their staff about future training programmes, we are proposing to start off with the specialized areas of ergonomics and the psycho-social aspects. Additional specializations in industrial hygiene and safety at work may be added at a later stage.

To cover all the areas required by law, the Advanced Joint Master deals with the recognition of risk, the evaluation and improvement of work situations and the psycho-social aspects of understanding attitudes and behaviours.

The programme therefore involves the understanding, collaboration and combination of the different disciplines involved in the field of well-being at work.

On successful completion of this programme, each student is able to :

1. Maîtriser et mobiliser de manière critique et selon une approche interdisciplinaire un corpus de savoirs relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articule la gestion des risques et du bien-être au travail, corpus sur lequel le conseiller en prévention s'appuie pour comprendre et analyser une situation concrète.

1.1. Connaître et comprendre de manière critique et approfondie les principaux cadres théoriques des différentes disciplines (la sociologie et la psychologie du travail, les sciences de la santé publique, le droit et les sciences économiques) qui rendent compte de problématiques dans le champ de la gestion des risques et du bien-être au travail.

1.2. Mobiliser les cadres théoriques pertinents de différentes disciplines, dans une perspective interdisciplinaire, pour comprendre et analyser des situations concrètes dans le champ de la gestion des risques et du bien-être au travail.

2. Maîtriser de manière approfondie la notion de risque, les techniques de détection, d'analyse et de prévention des risques, le principe de système dynamique de gestion des risques et le processus de gestion d'une politique de prévention, en ayant intégré les missions du spécialiste de la prévention.

2.1. Démontrer une connaissance approfondie des missions, des responsabilités, du statut, de la déontologie des différents acteurs dans le domaine de la prévention (employeur, ligne hiérarchique, travailleurs, conseillers en prévention) en articulation avec les règlements et législations applicables.

2.2. Maîtriser de manière approfondie la notion de risque ainsi que des techniques de détection, d'analyses et de prévention des risques.

2.3. Maîtriser de manière approfondie le principe de système dynamique de gestion des risques et le processus de gestion d'une politique de prévention.

2.4. Maîtriser de manière approfondie des risques spécifiques (e.g., ceux liés à la charge physique et mentale du travail, à la charge physique du poste de travail, au stress, à la violence, au harcèlement moral et sexuel, à l'organisation du travail), ainsi que la manière de les détecter, de les réduire et de les prévenir.

2.5. Maîtriser les stratégies d'évaluation et de gestion des risques, en articulation avec les règlements et législations applicables, et en tenant compte des déterminants psychologiques et sociaux des comportements humains.

3. Analyser,ler en prévention

3.6.ERG. Accompagner l'entreprise dans la recherche et la mise en œuvre de solutions, en impliquant les individus concernés dans l'élaboration de solutions structurelles et en les sensibilisant à leur propre bien-être, tout en ayant conscience des stratégies favorables au changement organisationnel

3.7.ERG. Participer à l'évaluation des transformations opérées, afin de préciser les pistes de travail à poursuivre

3.8.ERG. Tout au long de la démarche, développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles ;

Mettre en lien les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel ;

Confronter théorie et pratique afin d'apprendre à porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques) ;

De manière spécifique pour les diplômés ayant suivi le module de spécialisation Aspects psychosociaux, y compris la violence, le harcèlement moral et sexuel au travail :

3.1.AP. Initier et mener l'analyse d'une situation relative au bien-être psychosocial des travailleurs ou relative à la violence, au harcèlement moral ou sexuel au travail :

en mobilisant la méthodologie la plus pertinente en regard du contexte,

selon une approche interdisciplinaire et globale de la prévention.

3.2.AP. Identifier les sources d'information fiables et appropriées, et pouvoir communiquer ces informations dans une perspective de participation.

3.3.AP. Recueillir, analyser et interpréter les informations recueillies avec recul critique.

3.4.AP. Identifier les déterminants psychologiques et sociaux des comportements humains et ceux de sécurité, de santé et de bien-être saillants pour l'élaboration de l'intervention et de solutions au niveau psychosocial les plus pertinentes possibles.

3.5.AP. Impliquer les individus concernés dans l'élaboration de solutions, et les sensibiliser/former dans l'intégration de leur propre bien-être.

3.6.AP. Identifier le type d'intervention le plus pertinent en regard de la situation et formuler des solutions au niveau psychosocial et/ou structurelles susceptibles d'engendrer des changements non seulement au niveau individuel mais également dans la perspective de changements aux niveaux organisationnel, culturel et structurel.

3.7.AP. Identifier les leviers d'amélioration de la qualité du travail, en ayant conscience des stratégies favorables au changement organisationnel adaptée à la problématique psychosociale.

3.8.AP. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles ;

Mettre en lien les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel ;

Confronter théorie et pratique afin d'apprendre à porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques) ;

4. Concevoir et réaliser un travail de fin d'études, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir une problématique concrète tirée de la pratique professionnelle en matière de gestion des risques et du bien-être au travail, et contribuer à la construction de savoirs et à l'élaboration de pistes d'actions concrètes utiles aux acteurs.

4.1. Définir une problématique concrète dans le champ de la prévention en milieu du travail :

- en précisant son ancrage dans un champ socio-professionnel et sa pertinence en regard de la pratique professionnelle,
- en décrivant la problématique sous ses différents aspects, en prenant soin de distinguer faits, opinions des travailleurs et impressions subjectives personnelles,
- en précisant l(les) angle(s) disciplinaire(s) privilégié(s), le périmètre d'analyse, la(les) question(s) d'étude/d'intérêt.

4.2. Produire une revue critique de la littérature scientifique dont anglophone, en mobilisant les cadres théoriques pertinents, sur cette problématique.

4.3. Formuler les questions posées et les éventuelles hypothèses à vérifier

4.4. Développer et mettre en œuvre une méthodologie de recueil et d'analyse de données, quantitatives ou qualitatives, rigoureuse, valide, fiable et pertinente en vue de répondre à la(les) question(s) d'étude.

4.5. Analyser et discuter les résultats jusqu'à la critique argumentée :

- en mobilisant de manière appropriée les cadres théoriques pertinents,
- en les confrontant aux hypothèses ainsi qu'à la littérature,
- en lien avec les questions concrètes de prévention et d'intervention.

4.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions scientifiques ou des recommandations pratiques et ainsi contribuer à l'avancée des connaissances dans le domaine scientifique ou professionnel.

4.7. Faire preuve d'un esprit concret et proposer des pistes d'intervention et de prévention utiles aux acteurs de terrain, et le cas échéant réaliser un bilan de l'action menée.

4.8. Faire preuve de rigueur, de précision et d'esprit critique indispensables à toute démarche universitaire et ce, dans chacune de ses étapes.

5. Communiquer une information correcte et pertinente adaptée au public visé et interagir de manière constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes dans le domaine de la gestion des risques et du bien-être au travail de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.

5.2. Dialoguer de manière constructive avec des interlocuteurs variés (employeur, ligne hiérarchique, travailleurs, conseillers en prévention...).

5.3. Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits.

5.4. Interagir et collaborer efficacement avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée en vue de parvenir à une approche commune et cohérente de la gestion des risques de sécurité, santé et bien-être.

6. Agir en tant que préventeur, selon une approche scientifiquement fondée, dans le respect stricte des règles de déontologie, et en ayant intégré une logique de développement continu.
- 6.1. S'engager dans une pratique professionnelle selon une approche scientifiquement fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique.
- 6.2. S'engager, décider et agir dans le respect des règles de la déontologie.
- 6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement professionnel et social.

Programme structure

The programme comprises 60 credits (400 hours) of training, divided as follows :

- core subjects of 15 credits for basic multidisciplinary training (120 hours), covering general training, general legal aspects including the role of different advisers in safety, ergonomics, health and well-being at work ;
- specialized modules of 30 credits each and the final dissertation of 15 credits which relates to the selected module :
- ergonomics : specialized training (280 hours) provides the knowledge and skills necessary to practice the profession (presentation of practical cases, active seminars), or
- the psycho-social aspects of work including violence and moral or sexual harassment: specialized training (280 hours) provides the knowledge and skills necessary to practice the profession (presentation of practical cases, active seminars).

GRB2MC Programme

Detailed programme by subject

CORE COURSES [60.0]

- Mandatory
- ❖ Optional
- △ Not offered in 2024-2025
- Not offered in 2024-2025 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2024-2025 but not the following year
- △ ⊕ Not offered in 2024-2025 or the following year
- Activity with requisites
- 🌐 Open to incoming exchange students
- 🚫 Not open to incoming exchange students
- [FR] Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

o Basic multidisciplinary training and end of study thesis (30 credits)

● LGRBE2001	Introduction et cadre législatif de la fonction de préventeur		FR [q1] [30h] [3 Credits] 🌐
● LGRBE2002	Gestion des risques (y compris la gestion des accidents du travail, maladies professionnelles)		

● LGRBE2201	Législation spécifique à l'ergonomie et agents physiques		FR [q1] [30h] [3 Credits]
● LGRBE2202	Evaluation ergonomique des usages technologiques		FR [q1] [30h] [3 Credits]
● LGRBE2203	Evaluation des charges du travail (physique, mentale, psychique)	Bénédicte Schepens	FR [q2] [40h] [3 Credits]
● LGRBE2204	Conception et Evaluation en ergonomie		FR [q1] [30h] [3 Credits]
● LGRBE2205	Gestion de projet en ergonomie		FR [q2] [40h] [4 Credits]
● LGRBE2206	Questions de recherche en ergonomie		FR [q2] [20h] [3 Credits]
● LGRBE2101	Gestion du changement et prévention du bien-être au travail	Marie Courtois (compenses Florence Stinglhamber)	FR [q2] [30h] [3 Credits]
● LGRBE2104P	Travail, santé et bien-être au travail - Travail, Santé et bien-être : partim du cours transversal		FR [q1+q2] [40h] [4 Credits]
● LGRBE2103	Pratiques des méthodes et interprétation des données en prévention primaire, secondaire et tertiaire	FR [q2] [30h] [3 Credits]	FR [q2] [40h] [4 Credits]

❖ Psycho-social aspects of work including violence and moral or sexual harassment (30 credits)

● LGRBE2301	Cadre législatif en matière de risques psychosociaux	Jean-Philippe Cordier	FR [q1] [20h] [2 Credits]
● LGRBE2302	Techniques de gestion de conflit	Coralie Smets (compenses)	

Teaching method

Final assignment

The production of a final assignment (15 credits) is a central part of the programme, through which students' mastery of the concepts and their ability to apply them to real problems for their professional experience will be assessed. The assignment is defended orally and in public.

The aim is to lead students to rigorously apply a safety strategy to a problem which, as far as possible, is linked to their current or future professional responsibilities. In this way, students must demonstrate their ability to apply the principles of risk management in an area relating to the specialized module in the context of a real work situation. They will also need to use proper methodology to establish the relationship between the risk factors they have observed and the relevant indicators of system performance and of the health and well-being of workers both from a personal perspective and a group perspective.

The main stages of the work stem from this objective:

- accurate description of the different aspects of the problem, making a careful distinction between facts, opinions of the workers and subjective personal impressions
- documentary research and critical review of the literature on the problem in question
- formulating one or more hypotheses for checking
- choice of a methodology for investigation which is likely to provide an answer to the relevant questions
- pilot study to test the investigation protocol and, depending on the result, programme planning for the study
- analysis of results and discussion in relation to data found in the literature
- drawing up recommendations to make to the company and evaluation of the action taken.

The examining panel bases its assessment on the following criteria :

- relevance to professional practice;
- cross-disciplinary use of subjects explored in training;
- scientific rigour, i.e. correct definition of the problem, formulation of theoretical reference framework, clarification and justification of the methodology for investigation, critical of the results.

Evaluation

The evaluation methods comply with the regulations concerning studies and exams. More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

- It is up to the teaching staff to stipulate the assessment criteria for their course. The final assessment is in the form of a mark between 0 and 20.
- Organization of the examinations is according to the terms of the General Examination Regulations of each Academy.

Possible trainings at the end of the programme

The Advanced Joint Master is an inter-university training programme of 60 credits, open to students who hold a second cycle university degree.

The universities taking part in the programme are the University of Liège (Wallonia-Europe Academy), the Université libre of Brussels and the University of Mons-Hainaut (Wallonia-Brussels Academy) and UCL (Louvain Academy).

The Advanced Joint Master in Risk Management and Well-Being in the Workplace is designed for those holding positions of responsibility in the field of prevention and protection policies both within businesses and outside, as well as those interested in a career in human resources, consulting firms, or organizations which help people. The main professions are :

- psychologists
- company doctors
- civil and industrial engineers
- managers
- sociologists
- lawyers
- human resource advisers
- computer specialists and developers

Contacts

Curriculum Management

Useful Contact(s)

- Gestion administrative ULB (+32 2 650 27 77): info.grbet@ulb.be

